



MAIRIE de MERAL

5 rue de Bretagne
53230 MERAL
Téléphone : 02.43.98.83.07
accueil@mairie-meral.fr

ARRÊTE N° 2026-23 du 27 mars 2026

Objet :

**Raccordement du lotissement sur voirie
Rue Maréchal Leclerc**

Du 27/03/2026 au 16/05/26

Travaux de voirie

Le Maire de Méral,

Vu le code de la route et notamment ses articles L 411-1 à L 411-7, R 411-8, 411-21-1 et R 411-25,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6.1,
Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – 8^{ème} partie - signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié et complété,
Vu la demande de l'entreprise EUROVIA, 5 impasse des frères Lumière à Bonchamp, en date du 26 mars 2026.

CONSIDÉRANT que la sécurité publique, pendant les travaux de raccordement du lotissement sur voirie au niveau de la Rue Maréchal Leclerc, nécessite une réglementation de la circulation du 27/03/2026 au 16/05/26.

ARRÊTE

Article 1 : Du 27/03/2026 au 16/05/26, pendant les travaux de raccordement du lotissement sur voirie au niveau de la Rue Maréchal Leclerc, un alternat de circulation sera mis en place au moyen de feux tricolores.

Article 2 : La signalisation temporaire liée à la réglementation de la circulation alternée sera mise en place par l'entreprise EUROVIA.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché en mairie de Méral par les soins de M. le Maire.

Article 4 : Ampliations du présent arrêté seront notifiées par M. le Maire à :

- M. le Commandant du Groupement de gendarmerie à Craon,
- M. le Directeur de l'entreprise EUROVIA
- M. Le Directeur du Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours à Saint-Berthevin

Chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Méral, le 27 mars 2026

Le Maire,
Richard CHAMARET

